22J13SE
(22J13-200-0102)

Carte écoforestière

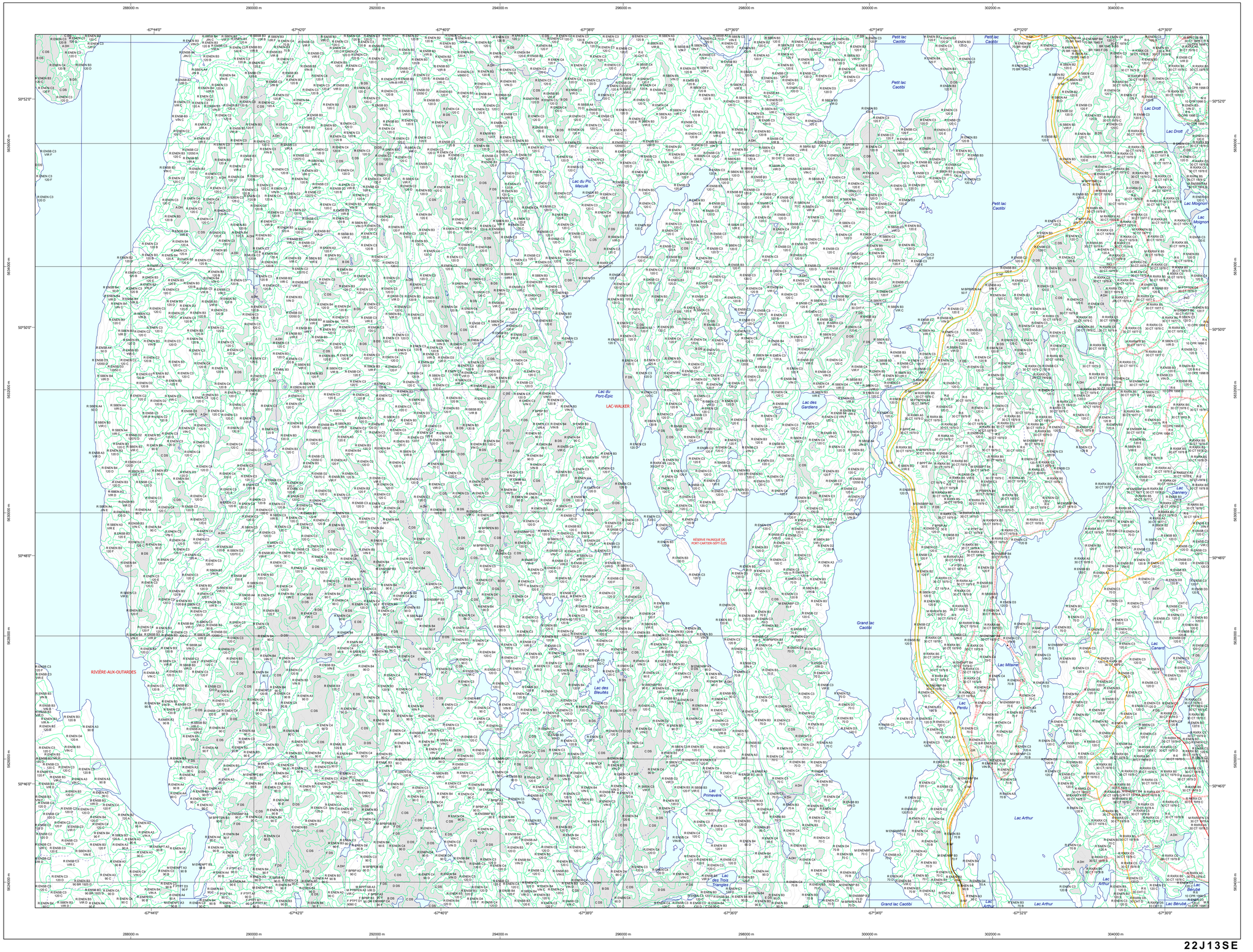

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1er	X			
SBSB	Groupement d'essence 2e	X			
A	Indice densité	X			
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
S6	Année d'intervention partielle	X	X		
S	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3e	X		X	X
NF	Code de terrain 4e	X		X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JH 80 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
Mi

CODE	ESSENCES RESINEUSES 1er	CODE	ESSENCES FEUILLUS 1er
G	Epinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Epinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	ER	Erable rouge
PG	Pin gris	ES	Erable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PE	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FM	Feuillu humide (3)
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier faux-tremble
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4e et 5e
EB	Epinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Epinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OS	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
PE	Pruche de l'est	CR	Chêne rouge	PB	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CB	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EO	Erable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Erable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m (1) et +	19 m à 22m	16 m à 19m	13 m à 16m	10 m à 13m	7m à 10m	4m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD	SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD	SD
	H	Densité recouvrement haute						H7*
	I	Densité recouvrement inférieure						I7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)	
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)				Jin-jir		
	Vieux inequienne ou irrégulier (origine > 80 ans)				Vin-Vir		
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	50 / 10	50 / 30	50 / 50	50 / 70	70 / 80	90 / 80	120 / 100
	70 / 10	70 / 30	70 / 50	70 / 70	90 / 80	120 / 100	-
	90 / 10	90 / 30	90 / 50	90 / 70	120 / 80	-	-
	120 / 10	120 / 30	120 / 50	-	-	-	-

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CEL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
BR	Brûlis total	CAM	Coupe d'amélioration
FR	Friche	CA	Coupe d'assainissement
VER	Verglas grave	CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRS	Coupe avec protection de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande	CB	Coupe par bandes
	Coupe progressive d'ensemencement	CTR	Coupe par trouées
CPE	(coupe finale)	CJE	Coupe partielle
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ETR	Élimination des tiges résiduelles	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangées)
ENS	Ensemencement	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
ENM	Ensemencement avec mini serres	DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
P	Plantation	DR	
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues	ECC	Éclaircie commerciale
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
PLB	Plantation de boutures	EPC	Éclaircie précommerciale
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage	ENR	Enrichissement
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	FER	Fertilisation
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial	RBV	Récolte dans les bandes vertes d'aménagement
	PERTURBATIONS MOYENNES	RRB	Récolte dans les bandes brûlées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE		
CODE		CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide			
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec	A	Nulle	0% à 3%
AL	Aulnaie	B	Faible	4% à 8%
		C	Douce	9% à 15%
		D	Modérée	16% à 30%
		E	Forte	31% à 40%
		F	Abrupte	41% et plus
		S	Sommet	Entouré de 41% et plus

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

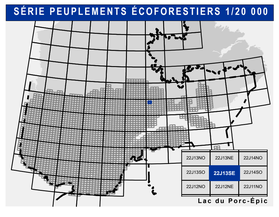

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 6
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	20° 40' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	67°37'31"O 50°48'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	67° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	06/07/2020

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2015
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

22J13SE
(22J13-200-0102)